



/ **TABLES ET AUBERGES DE FRANCE** – Ce label national a pour mission la valorisation et la promotion, en France et à l'étranger, du savoir-faire des professionnels indépendants (travaillant par exemple avec des producteurs locaux) qui exercent leur activité au sein d'un restaurant, hôtel restaurant ou hôtel de type traditionnel (à l'exclusion des chaînes intégrées, tables d'hôtes ou fermes auberges) et offrir plus de la majorité des plats de tradition culinaire Française. Parrainé par Stéphane Layani, président de Rungis, le concours est placé cette année sous la présidence de **Claire Heitzler**, chef pâtissière elle-même titulaire de multiples distinctions sectorielles par des études prospectives, etc. La réalisation de ces actions est possible grâce aux ressources d'une taxe fiscale affectée décidée par les industriels du secteur eux-mêmes et dont le Codifab assure également la collecte. Depuis sa création, le Codifab exerce donc un appui opérationnel majeur à la compétitivité, la croissance et la transformation des entreprises. D'abord professionnel engagé au sein de l'entreprise familiale alsacienne Weber Industries, Dominique Weber, 60 ans, connaît bien l'industrie de l'ameublement et son écosystème dont il est depuis de très nombreuses années un acteur dynamique et engagé.

